

0312686B
ACADEMIE DE TOULOUSE
LPO LYCEE DES METIERS SAINT-EXUPERY
1 PLACE ALAIN SAVARY
31703 BLAGNAC CEDEX
Tel : 0534364240

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acquisition et aliénation des biens

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 22

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/10/2019

Réuni le : 07/11/2019

Sous la présidence de : Herve Ameziane

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acquisition ou l'aliénation des biens.

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

OPC: Opérations en capital : biens supérieurs à 800 € HT: prix unitaire :

1/Achat d'un avion de tourisme d'occasion Marchetti S 205-20 R à un particulier: 18000€.

Achat financé par la taxe d'apprentissage.

Bien inscrit à l'inventaire: durée d'amortissement :10 ans.

2/Achat d'un ordinateur portable pour la direction: 969,99€.

Achat financé sur le fonds de roulement.

Bien inscrit à l'inventaire: durée d'amortissement: 5 ans.

3/Achat de 2 imprimantes 3D: formations STI2D: 5306,88€.

Achat financé par la taxe d'apprentissage.

Bien inscrit à l'inventaire: durée d'amortissement :5 ans.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0